

CONSEIL MUNICIPAL : ORDRE DU JOUR

Le neuvième conseil municipal de l'année 2023 se tiendra le lundi 9 octobre 2023 en Mairie à partir de 18h15.

Nous vous rappelons que toutes les séances du conseil municipal sont publiques et que vous pouvez y assister.

A l'ordre du jour de lundi prochain : 5 rapports.

ORDRE DU JOUR

ASSEMBLEE

1. Vacance d'un poste d'adjoint au Maire : décision du Conseil Municipal sur le maintien ou non du poste et du rang occupé dans le tableau du Conseil Municipal.
2. Election d'un adjoint au Maire.
3. Indemnités de fonctions du Maire, des Adjointes et des Conseillers Municipaux Délégués.
4. Désignation d'un membre élu pour représenter le Conseil Municipal au sein du Centre Communal d'Action Sociale.
5. Désignation de membres aux commissions communales et de représentants chargés de représenter la commune au sein des commissions permanentes de l'Agglomération d'Agen et à divers organismes.